

# ASSOCIATION DES CHABOT

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 7 OCTOBRE 2012

### À ST-FRANÇOIS-DE-LA RIVIÈRE-DU-SUD

*Présences : Marie-France Chabot (80), Luc Chabot (10), Christian Chabot (269), Gaétan Chabot (378), Jean-Louis Chabot (19), Réal Chabot (112) et 107 membres.*

#### **1. Ouverture de l'assemblée annuelle 2012**

À 12h30, M<sup>me</sup> Marie-France Chabot (80) procède à l'ouverture de l'assemblée. Elle fut invitée par le conseil d'administration à présider l'assemblée générale annuelle. C'est M. Réal Chabot (112), le secrétaire de l'Association, qui est désigné pour faire le compte rendu de l'assemblée.

#### **2. Mot de bienvenue et présentation du conseil d'administration**

M<sup>me</sup> Marie-France Chabot (80) et Luc Chabot (10) souhaitent la bienvenue au gens, les remercient d'avoir répondu en grand nombre à notre invitation et font la présentation du conseil d'administration soit :

Luc Chabot (président) (10)  
Christian Chabot (vice-président) (269)  
Jean-Louis Chabot (trésorier) (19)  
Réal Chabot (secrétaire) (112)  
Gaétan Chabot (administrateur) (378).

Un mot de bienvenue fut lu au nom de la région hôte par M. Maryo Tremblay (275); il nous a fait réaliser l'importance de l'implication des familles Chabot de la région de Bellechasse dans leur communauté.

#### **3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Marie-France Chabot (80) fait la lecture de l'ordre du jour afin qu'il soit accepté par l'assemblée.

**Proposé** par Bibianne Chabot (149) et **appuyé** par Cécile Chabot (237)

Accepté à l'unanimité

#### **4. Lecture et acceptation du compte rendu de l'assemblée générale de 2011**

Puisque le compte rendu était disponible au début du brunch et que les membres ont eu la chance de le lire avant le début de l'assemblée annuelle, aucune lecture ne fut faite lors de l'assemblée et le compte rendu 2011 fut accepté comme tel.

**Proposé** par Camille Chabot (263) et **appuyé** par Lionel Chabot (106)  
Accepté à l'unanimité.

## **5. Présentation et adoption du rapport financier 2011-2012**

Le trésorier, M. Jean-Louis Chabot (19), prend la parole afin de présenter à l'assemblée les états financiers de l'exercice 2011-2012. (Annexe 1 : copie du document remis aux membres). M. Jean-Louis a fait mention 1) d'un placement de 4000 \$ chez ING Direct qui fut retiré pour être retourné dans le compte courant de l'Association et 2) que l'Association fut déficitaire de 2600 \$ pour la dernière année en raison dépenses extraordinaires liées à l'enregistrement de nos armoiries chez Héraldique Canada ainsi qu'à la location d'un espace pour la plaque commémorative de la famille Chabot à la Maison de nos Aïeux à l'Île d'Orléans, cela pour une période de 21 ans.

### **Questions des membres**

#### **Pourquoi le placement de 4000 \$ fut-il retiré de ING Direct et retourné au compte courant de l'Association?**

Puisque le président et le trésorier ne renouvellent pas leur mandat au conseil d'administration et que ceux-ci ont accès à ce montant grâce à leur mot de passe, il fut décidé, pour une question d'intégrité et d'éthique du conseil d'administration, de rapatrier ce montant avec intérêt et de le retourner au compte courant, mais rien n'empêche le prochain conseil d'administration d'en faire autant.

#### **Comment explique-t-on le fait que les coûts d'impression sont supérieurs de 900 \$ cette année à ceux de l'exercice 2011?**

Il y a trois principales raisons qui expliquent cette différence : 1) l'augmentation des frais d'impression des revues et l'impression d'agendas de l'assemblée générale de 2011; 2) le fait que les factures sont payées sur présentation, la date de paiement ne correspondant pas toujours à la date de clôture de l'exercice financier; 3) l'impression de 15 répertoires de la famille Chabot.

#### **Comment explique-t-on le 400 \$ du poste « divers »?**

Cette dépense a trait principalement à l'abonnement à Ancestry.com qui est un outil utile à notre Association et au déplacement de notre site sur un autre serveur. Quelqu'un propose que ce poste devrait être plus détaillé dans le prochain rapport annuel.

**Proposé** par Clément Chabot (89) et **appuyé** par André Goggins (64)  
Accepté à l'unanimité

## **6. À propos de la chanson thème**

M<sup>me</sup> Sylvie Chabot (329) nous interprète la nouvelle version musicale de la « Chanson des Chabot », mélodie qui fut appréciée par les membres. La musique a été écrite par M. Yves Dionne et la deuxième voix sur l'enregistrement soumis aux membres est celle de M<sup>me</sup> Julie Carrier.

**Proposé** par Diane Pard-Chabot (9) et **appuyé** par Cécile Chabot (48)  
Accepté à l'unanimité

Plusieurs membres semblent intéressés par l'acquisition de cette chanson sur un CD.

- Sylvie Chabot (329) va faire les démarches pour savoir combien coûte un enregistrement professionnel et s'assurera que les droits musicaux sont bel et bien cédés à l'Association et cela par écrit.
- Notre webmestre verra à la possibilité de mettre la chanson disponible sur notre site web pour téléchargement.
- Marie-France Chabot (80) s'occupera de l'aspect légal.

## **7. Suivi enregistrement auprès d'Héraldique Canada**

Le président, Luc Chabot, précise que le dossier en est rendu à l'ébauche finale du travail de l'artiste désigné par Héraldique Canada pour nos armoiries. Le rouge choisi par l'artiste ne correspond pas à celui de notre Association. Il prévoit que le travail sera terminé sous peu.

## **8. Revue « Les Chabotteries »**

M. André Goggins (64) nous invite à continuer de transmettre de l'information et des histoires à M. Marcel Chabot (96) via le site web, [www.webchabot.com](http://www.webchabot.com). André et Marcel se proposent pour aider les gens qui le souhaiteraient à mettre sur papier des sujets en lien avec la généalogie des Chabot.

## **9. Mot du président**

M. Luc Chabot (10), président de l'Association, annonce la nomination de M<sup>me</sup> Diane Pard-Chabot (9) à titre de membre honoraire de notre Association et profite de l'occasion pour la remercier pour son excellent travail au sein de l'Association des Chabot.

## **10. Élections au conseil d'administration (minimum 3 postes)**

Dans un premier temps, M<sup>me</sup> Marie-France Chabot rappelle les règles avant de procéder aux élections. Il est à noter que Luc Chabot (10), Jean-Louis Chabot (19) et Réal Chabot (112) ont annoncé qu'ils ne désirent pas renouveler leur mandat. Christian Chabot (269) et Gaétan Chabot (378) acceptent de rester en poste pour compléter le leur.

Claude Chabot (1) propose Maryo Tremblay (275).

André Chabot (201) propose Marcel Chabot (96).

La présidente de l'assemblée, M<sup>me</sup> Marie-France Chabot (80) clôt les candidatures. Maryo Tremblay (275) et Marcel Chabot (96) acceptent leur nomination. Les nouveaux membres du conseil d'administration sont élus par acclamation. Les 4 membres du conseil se retirent de l'assemblée générale afin d'assigner un rôle à chacun.

Maryo Tremblay (275) est nommé comme président pour un mandat de 2 ans.

Christian Chabot (269) est nommé comme vice-président pour un mandat d'un an.

Marcel Chabot (96) est nommé comme secrétaire pour un mandat de 2 ans.

Gaétan Chabot (378) est nommé comme administrateur pour un mandat d'un an.

Jean-Louis Chabot (19) accepte de combler le poste de trésorier pour une période d'un an.

#### **11. Nomination d'un vérificateur financier**

M<sup>me</sup> Marie-France Chabot propose que M. Léon Chabot soit notre vérificateur financier pour l'année 2012-2013. M. Léon Chabot accepte.

Accepté à l'unanimité

#### **12. Période d'échanges avec les membres**

Aucun autre échange n'a eu lieu.

#### **13. Fin de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par M. Lionel Chabot (106) et appuyé par M. Clément Chabot (89) à 13h55.

Réal Chabot

Secrétaire de la rencontre.